



HAL
open science

Quelle(s) problématique(s) de la trace ?

Alexandre Serres

► **To cite this version:**

| Alexandre Serres. Quelle(s) problématique(s) de la trace ?. 2002. sic_00001397

HAL Id: sic_00001397

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397v1

Submitted on 3 Apr 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Alexandre SERRES

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication,
Université Rennes 2, Co-responsable URFIST de Rennes

QUELLE(S) PROBLEMATIQUE(S) DE LA TRACE ?

Texte d'une communication prononcée lors du séminaire du **CERCOR** (actuellement CERSIC), le **13 décembre 2002**, sur la question des traces et des corpus dans les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication.

Introduction : richesse et complexité d'une notion simple

Comment s'interroger sur la notion de trace, ou plutôt comment interroger la notion elle-même ? par quel bout prendre un terme aussi simple, ayant des significations courantes aussi indiscutables ? Tout le monde sait ce qu'est une trace, le mot est d'une grande banalité, d'un usage courant et d'une simplicité de définition qui semble laisser peu de place pour l'interprétation théorique. Mais plus les mots sont simples et plus complexes sont les questions qu'ils posent, les problématiques qu'ils contiennent.

Essayons de voir d'abord quelles sont les difficultés rencontrées pour définir la notion. Première difficulté, d'ordre sémantique : la quadruple acception courante, telle qu'elle apparaît dans les dictionnaires. En effet, une trace est définie comme :

- **une empreinte**, ou « une suite d'empreintes sur le sol marquant le passage d'un homme, d'un animal, d'un véhicule », l'empreinte pouvant être prise au sens figuré ;
- **une marque laissée par une action**, un événement passé, un coup, avec pour synonyme indice et reste ;
- **une quantité infime** ;
- et enfin **en géométrie, un lieu d'intersection** avec le plan de projection.

Nous verrons que ces quatre sens, reformulés, pourront nous fournir des points d'entrée intéressants pour cerner les réalités multiples de cette notion ambivalente.

Autre difficulté, plus subtile à saisir et de l'ordre du « référent » même du terme : l'immense diversité des exemples de traces, l'infinie matérialisation de la notion rendant impossible toute tentative de classification. Comme d'autres termes généraux et complexes (comme celui de forme notamment), la trace se caractérise par son génitif intrinsèque, si l'on peut dire, *i.e.* son caractère d'appartenance, au sens où la trace est toujours trace **de** quelque chose ; elle ne se définit pas par elle-même, elle n'a pas d'existence propre, autonome, au plan ontologique du moins, elle n'existe que par rapport à autre chose (un événement, un être, un phénomène quelconque), elle est de l'ordre du double, voire de la représentation et ne prend son sens que sous le regard qui la déchiffre. D'où une certaine difficulté, sinon à définir du moins à caractériser et surtout à inventorier les traces, puisque tout peut devenir trace de quelque chose. La trace se tient à cheval entre la réalité sensible, matérielle, et la réalité symbolique, comme l'a montré la sémiotique de Pierce.

Enfin nous pouvons relever une troisième difficulté, du côté de la philosophie et des approches théoriques en sciences humaines et sociales, dans ce qui peut s'apparenter à une certaine rareté de la réflexion sur cette notion. A notre connaissance en effet, assez peu de penseurs ont spécifiquement réfléchi sur cette notion, et quand ils l'ont fait, c'est souvent à l'occasion ou au détour d'une réflexion sur un autre objet : la mémoire, l'histoire, l'écriture, la technique... Sauf Derrida, qui est peut-être le seul, du moins le premier, à avoir élaboré une véritable « pensée de la trace » et à lui avoir conféré un statut philosophique avec le projet de « grammatologie ». Nous verrons que la trace occupe également une place essentielle dans la

réflexion de Paul Ricœur et d'un certain nombre d'historiens et qu'elle a donné lieu à des perspectives stimulantes chez Carlo Ginzburg. Mais si l'on voulait établir un « corpus des penseurs de la trace », il est probable qu'il soit assez vite établi.

Revenons-en à l'étymologie et à l'histoire du terme, utilement fournie par le « Dictionnaire historique de la langue française » d'Alain Rey. Que nous dit cet incontournable outil ?

Tout d'abord des indications généalogiques intéressantes : le mot trace vient du verbe tracer, ce qui n'est pas une surprise, ce verbe provenant de l'ancien français *tracier*, lui-même issu du latin *tractiare*, un dérivé de *tractus* (action de tirer, tracé, lenteur), produit de *trahere* (tirer), ce dernier verbe étant l'ancêtre commun d'un très grand nombre de termes (tous les termes liés à traité, traite, trait, tirer, etc.). L'histoire des différents sens du mot se révèle pleine d'intérêt pour notre propos et éclaire les définitions courantes que nous avons évoquées. La trace a d'abord signifié, vers 1120, l'empreinte ou la suite d'empreintes laissées par le passage d'un homme ou d'un animal, puis d'une chose (on parle de trace de voiture en 1690), et chacune de ces marques prises isolément. Le sens figuré de l'empreinte apparaît peu après, vers 1190, avec la notion de « manière d'agir », qui deviendra « l'exemple à suivre » en 1530 (donnant lieu à l'expression « marcher sur les traces de quelqu'un »). Le premier sens de la trace est donc bien l'empreinte, qu'elle soit matérielle ou morale.

Puis, vers 1250, apparaît le deuxième sens actuel, la marque ou, au début, l'égratignure : il s'agit là d'une extension du terme pour désigner la marque laissée par ce qui agit sur quelque chose. Cette idée de trace comme égratignure débouche, également au 13^{ème} siècle, sur la version figurée de la marque d'un événement, avec l'idée « d'impression qui reste de quelque chose », puis « ce qui subsiste du passé » vers 1538, notamment dans la mémoire (en 1679).

Cette acception donnera lieu notamment à l'emploi du troisième sens de la trace, celui de « petite quantité », beaucoup plus récent (1847).

Enfin, le dernier sens, celui de la ligne, apparaît dès 1439 avec la transposition de l'idée de trace dans le domaine graphique (« faire une trace pour raturer, effacer »), avant de passer au sens moderne de trait au 16^e, lorsque « tracer quelque chose » signifie écrire, puis, au début 17^e, marquer, représenter au moyen de lignes et enfin « marquer le contour » (d'abord en broderie, puis dans divers domaines).

Notons enfin, pour l'anecdote, la parenté des termes trac et trace, puisque, selon certains chercheurs, trac viendrait de traquer, et désignait autrefois la trace ou la piste d'un animal, les bagages d'une armée, l'allure d'un cheval... Trac a donné d'abord la locution « tout d'un trac », qui s'est transformé en « tout à trac », avec l'idée de brusquerie, de rapidité dans le langage.

Quel est l'intérêt de cette approche lexicale et de cette brève histoire du mot ? A travers cette diversité des acceptions, nous voyons émerger au moins quatre grandes significations de la trace, quatre points d'entrée pouvant donner lieu à autant de problématiques spécifiques, qui nous permettront peut-être, en faisant appel à différents penseurs, de mieux dessiner les contours de cette notion difficile à saisir :

- **la trace comme empreinte, comme marque psychique**, avec notamment la problématique de la mémoire et de l'imagination exposée par Paul Ricœur ;
- **la trace comme indice, comme « petite quantité », détail** avec le « paradigme indiciaire » proposé par Carlo Ginzburg ;
- **la trace comme mémoire**, avec la question du document comme trace du passé, la connaissance par traces en histoire chez Ricœur, Paul Veyne ou Marc Bloch ;
- **la trace comme ligne, écriture** et la problématique de la trace écrite, notamment chez Derrida, mais aussi la question actuelle du suivi des traces, de la « traçabilité » des acteurs dans la sociologie de la traduction.; et au-delà de la trace comme ligne se profile la

question du traitement et des outils de traitement des traces dans les problématiques de la scientométrie.

Le cinquième aspect, « l'exemple à suivre » du « marcher sur les traces de quelqu'un » et la problématique morale afférente ne seront pas abordés ici.

Cette quadruple partition ne se veut aucunement une typologie, ni un inventaire exhaustif des problématiques induites par la notion de trace, mais simplement une tentative d'ordonner des réflexions et des approches différentes, parfois proches (entre Ricœur et Ginzburg par exemple), parfois éloignées (entre Ricœur et Latour), mais ayant chacune à voir avec la trace. Précisons d'emblée que si l'on peut distinguer ces quatre problématiques, il n'est bien sûr pas question de les opposer artificiellement ni, encore moins, de réduire à l'une ou l'autre d'entre elles les penseurs évoqués.

Ainsi la question des traces (aussi bien des différents types de traces que des différentes problématiques suscitées) traverse toute la réflexion de Paul Ricœur dans son livre magistral « *La mémoire, l'histoire, l'oubli* », et pourrait se résumer par l'énigme platonicienne, qui ouvre son ouvrage, celle de « la présence ou la représentation présente d'une chose absente ». Selon Ricœur lui-même, la problématique centrale de son livre, qui court dans les trois parties qui le composent, est celle de la représentation du passé et l'on comprendra à quel point la question de la trace, de l'empreinte, dans ses différents sens, sous-tend et accompagne sa démarche. Pour notre propos, cet ouvrage de Paul Ricœur a constitué une source irremplaçable de réflexion et a fortement inspiré cet exposé, qui se veut simplement une note de lectures croisées ou une tentative de synthèse autour d'une question complexe. Cette sorte de parcours à travers des problématiques, des approches et des penseurs aussi différents n'a pas d'autre objectif, même sur le mode de « l'effleurement », que de montrer la richesse et la complexité des questions posées par la notion de trace,

La problématique de la trace comme empreinte ou la question de la mémoire individuelle, de l'imagination et de la vérité.

Avec le sens figuré de trace, apparu au 13^{ème} siècle comme une extension de la notion d'empreinte matérielle à celle de marque psychique d'un événement, à l'idée « d'impression qui reste de quelque chose » ou de « ce qui subsiste du passé », nous touchons d'emblée à de redoutables problématiques, qui n'ont cessé de se poser depuis Platon et que nous ne ferons qu'effleurer ici : les problématiques de la mémoire, de l'imagination et de la vérité.

Ricœur commence en effet sa réflexion approfondie sur la mémoire avec cette question de la trace comme empreinte, à l'occasion de l'examen des rapports entre mémoire et imagination : où commence la mémoire, où commence l'imagination ? entre les deux, quelle est la place de l'empreinte ? Un dialogue de Platon, le *Théétète*, constitue, selon Ricœur, le premier cadre théorique de cette problématique très ancienne.

Le problème de l'empreinte est posé par Platon à propos du rapport entre vérité et erreur, fidélité à la réalité et imagination. Dans ce dialogue entre Socrate et un sophiste, Platon établit une relation entre deux problématiques : d'une part, celle de *l'eikōn*, i.e. l'image, ou l'imagination, ou encore la « *représentation présente d'une chose absente* », d'autre part, celle du *tupos*, l'empreinte, abordée par **la métaphore du bloc de cire**, qu'il est intéressant d'évoquer rapidement. Pour Platon, le croisement de ces deux problématiques encadre la question de la vérité et de l'erreur, l'erreur étant assimilée à un effacement des marques ou à une méprise, un défaut d'adaptation de l'image à son empreinte.

Quelle est cette métaphore du bloc de cire, qui illustre la problématique de l'empreinte, du *tupos*, chez Platon ? Elle compare l'âme (ou l'esprit) à un bloc de cire, pouvant être très

différent selon les personnes (plus ou moins grand, plus ou moins malléable, etc.) et qui sert à imprimer, à graver les sensations et les pensées (les *semeia*). Ces sensations ou pensées sont rappelées par le souvenir et constituent alors la connaissance, tandis que ce qui ne peut être rappelé a été oublié, et « nous ne le savons pas ».

La « métaphore du bloc de cire » est importante car elle s'inscrit au **croisement d'une triple dialectique : entre la mémoire et l'oubli, entre la connaissance et l'ignorance, entre la vérité et l'erreur**. Car Platon définit la vérité ou l'opinion vraie comme ce qui provient de la fidélité du souvenir à l'empreinte, alors que l'erreur ou l'opinion fautive provient d'une inadéquation à cette empreinte.

Pour Socrate, selon Ricœur, « *l'opinion fautive ne réside « ni dans les sensations rapportées les unes aux autres, ni dans les pensées, mais dans l'association (sunapsis) d'une sensation à une pensée.* ». L'erreur proviendrait ainsi d'un défaut d'ajustement, comme un pas mis dans la mauvaise empreinte.

Une relation étroite est ainsi posée entre l'empreinte (le *tupos*), la mémoire, comme « bloc de cire », constituée des marques (les *semeia*), qui traduisent les « affections du corps et de l'âme », l'imagination, l'image (l'*eikon*) de ces empreintes, de ces marques, qui est à la fois art de l'imitation, simulacre ou similitude. Et entre les trois se noue, selon Ricœur, la problématique de la vérité et la « *dimension vériditive de la mémoire et de l'histoire* », en tant qu'ajustement, fidélité à l'empreinte, cette « *dialectique d'accommodation, d'harmonisation, d'ajustement* » entre l'*eikon* et l'empreinte pouvant réussir ou échouer.

De l'empreinte à la trace

Paul Ricœur établit un lien direct entre la problématique initiale de l'empreinte, formulée par Platon mais aussi par Aristote, et celle de la trace, celle-ci débordant celle-là, car la notion de trace est plus large que celle d'empreinte : « *L'hypothèse – ou mieux l'admission – de l'empreinte a suscité au cours de l'histoire des idées un cortège de difficultés qui n'ont cessé d'accabler non seulement la théorie de la mémoire mais celle de l'histoire, sous un autre nom, celui de trace.* »¹

Et il faut rappeler ici la typologie dressée par Ricœur pour distinguer « *trois emplois majeurs du mot « trace* » » :

- **la trace affective**, *i.e.* l'impression, « *l'affection résultant du choc d'un événement* » : il s'agit là de la trace psychique, de la trace éprouvée, illustrée par la métaphore de l'empreinte sur le bloc de cire. La trace affective est à la source de nos opinions, de nos sensations, de notre mémoire, de notre ignorance...
- **la trace corporelle, cérébrale, corticale**, étudiée par les neurosciences : *i.e.* la « trace mnésique » comme « substrat matériel », servant à la connexion entre les impressions du monde extérieur et les empreintes matérielles dans le cerveau.
- **la trace écrite**, éventuellement archivée, sur support matériel, sur laquelle travaille, notamment, l'historien.

En bref, la trace comme **empreinte affective**, la trace comme **empreinte matérielle**, la trace comme **empreinte documentaire** : le point commun à ces trois emplois étant **l'extériorité**.

Si une ligne de partage doit être établie entre les traces écrites et les deux autres, on peut noter qu'il n'est pas fait mention, dans cette typologie, de la notion de trace matérielle, indiciaire, présente notamment dans la sémiotique ; mais Ricœur semble l'intégrer plus loin dans son ouvrage, avec le thème du paradigme indiciaire, dans la catégorie des traces écrites et non écrites.

¹ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 15

Comme nous le voyons, la première problématique de la trace, celle de l’empreinte psychique, ouvre d’emblée sur des problèmes philosophiques complexes, redoutables, voire aporétiques selon Paul Ricœur lui-même, puisque se joue là, dans le rapport entre l’empreinte et le souvenir, entre la mémoire et l’imagination, ce qu’il appelle « *l’aporie de la présence de l’absence* ».

La trace comme indice : le « paradigme indiciaire » de Ginzburg

Nous avons vu dans le rappel terminologique initial que la trace était définie également comme une « **petite quantité** », lorsqu’on parle de « traces infinitésimales » d’un produit. Avec cette acception, nous rejoignons l’idée de détails, d’indices, de signes minuscules, autrement dit ce que nous pourrions appeler **la problématique de la trace indiciaire**, très proche de la notion d’indice dans la sémiotique de Pierce. Et nous voyons bien que nous avons affaire alors à une toute autre problématique que celle de l’empreinte, évoquée plus haut.

L’une des approches théoriques qui caractérise bien cette problématique de la trace comme indice est celle d’un historien italien, Carlo Ginzburg², que cite abondamment Ricœur.

Pour Ginzburg, un nouveau « modèle épistémologique » en sciences humaines, qu’il qualifie de « paradigme » au sens de Kuhn, a émergé discrètement à la fin du 19^{ème} siècle : le **paradigme indiciaire**. Il désigne par là l’analogie entre trois méthodes de recherche, utilisées dans des domaines très différents à la même époque :

- **la critique d’art**, avec les travaux de l’amateur d’art, **Morelli**, sur l’attribution de tableaux à leur véritable auteur : ses travaux permettaient de distinguer un original d’une copie par l’attention aux plus petits détails (le lobe d’une oreille, les ongles, la forme des doigts, etc.) et la « méthode morellienne » est devenue célèbre en histoire de l’art ;
- **la littérature**, avec les romans de **Conan Doyle** et la méthode de Sherlock Holmes, relevant tous les indices imperceptibles (cendres de cigarettes, empreintes, etc.)
- **la psychanalyse avec Freud**, qui, dans un essai, « *Le Moïse de Michel-Ange* », se réfère à Morelli et à sa méthode indiciaire et fait de l’attention aux détails triviaux l’une des sources de la psychanalyse (cf. l’exemple des lapsus). Freud dit ainsi, à propos de Morelli : « *Je crois que son procédé est étroitement apparenté à la technique de la psychanalyse médicale. Celle-ci aussi est habilitée à deviner les choses secrètes et cachées à partir de traits sous-estimés ou dont on ne tient pas compte, à partir du rebut – de refuser - de l’observation.* »³.

Le point commun entre ces trois méthodes est la médecine (Freud est médecin, Morelli est diplômé de médecine et Conan Doyle a été médecin avant de devenir écrivain) et ce que Ginzburg appelle le modèle de la sémiotique médicale, *i.e.* cette discipline fondée sur le diagnostic indirect de maladies, difficiles à observer directement.

Pour Ginzburg, il existe une véritable convergence entre la méthode de Morelli, celle de Holmes et la méthode psychanalytique, autour de la notion de traces infinitésimales, permettant de « *saisir une réalité plus profonde* » : traces qui peuvent être des symptômes (chez Freud), des indices (chez Sherlock Holmes) ou des signes picturaux (chez Morelli).

Et au-delà de cette convergence entre ces trois approches spécifiques, aurait émergé, à la fin du 19^{ème} siècle, un paradigme indiciaire fondé sur la sémiotique, dont les origines sont en fait très anciennes.

² Carlo Ginzburg, *Traces. Racines d’un paradigme indiciaire*. In *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989. p. 139-180.

³ Cité dans Carlo Ginzburg, *op. cit.*, p. 143

Selon Ginzburg, les racines lointaines du paradigme indiciaire sont à chercher dans la chasse et le patrimoine de connaissances accumulés pendant des siècles par les premiers hommes chasseurs, habitués à reconstruire une forme ou une réalité à partir de multiples indices minuscules et de traces muettes : empreintes, touffes de poils, odeurs, etc. Ce patrimoine cynégétique est illustré à merveille dans le célèbre conte oriental des fils du roi de Serendip, que rappelle Ginzburg, l'histoire des trois frères qui parviennent à décrire l'aspect d'un animal qu'ils n'ont pas vu, à partir des indices recueillis sur son passage : un chameau blanc, aveugle, qui porte deux outres sur le dos, d'huile et de vin. On trouve plusieurs versions de ce conte oriental, notamment chez Voltaire (dans *Zadig*) et surtout chez l'écrivain anglais du 18^{ème}, Horace Walpole, qui rendra célèbre cette fable et forgera le terme de *sérendipity*, pour désigner « les découvertes imprévues, fruits du hasard et de l'intelligence ».

Ce conte, appelé à connaître aujourd'hui une nouvelle fortune⁴, revêt un grand intérêt pour Ginzburg, car il illustre parfaitement les caractéristiques de la connaissance cynégétique, notamment la capacité à remonter à une réalité complexe, « à partir de faits expérimentaux apparemment négligeables » et de la convergence des indices. Au passage, Ginzburg suggère l'hypothèse, audacieuse et originale, que l'idée même de narration serait peut-être née du récit des chasseurs, premiers hommes à « raconter une histoire », dont ils détenaient seuls les clés, étant les seuls à pouvoir lire les traces muettes du passage du gibier.

De la chasse à la psychanalyse, en passant par la divination, la critique d'art ou les enquêtes policières, sans compter la médecine, la sémiotique et l'histoire : quels sont les traits de ce « paradigme indiciaire », qui pourrait apparaître comme un véritable fourre-tout, tant est longue et hétérogène la liste des disciplines et des modes de connaissances qu'il concernerait, selon Ginzburg ?

Trois grands aspects :

- **l'individualité de l'objet d'analyse** : les « disciplines indiciaires » (selon l'expression de Ginzburg), à savoir la médecine, la jurisprudence, la philologie, mais aussi l'histoire, sont des disciplines « qualitatives », centrées sur l'étude de phénomènes, ou de documents singuliers, individuels, se prêtant mal ou peu aux quantifications. La même idée se trouvait déjà chez Paul Veyne, à propos de l'histoire, qui « s'intéresse à des événements individualisés, dont aucun ne fait pour elle double emploi »⁵.
- le « **caractère indirect du déchiffrement** » : la connaissance s'opère par traces, par documents, et non par expérimentation ou observation directe.
- le **caractère conjectural** : de nombreuses analogies sont relevées par Ginzburg entre le paradigme indiciaire et les pratiques de divination de l'Antiquité, notamment la similitude des comportements cognitifs et des opérations intellectuelles (analyse, comparaison, classification). La différence entre le déchiffrement cynégétique et le déchiffrement divinatoire se situe plutôt dans le rapport au temps : déchiffrement du passé d'un côté, du futur de l'autre. Mais le caractère conjectural du paradigme indiciaire désigne avant tout la marge irréductible d'aléatoire, d'incertitude dans le déchiffrement des traces : les méthodes indiciaires sont **des méthodes probabilistes**.

D'où cette comparaison faite par Ginzburg (et reprise par Ricœur) entre la connaissance médicale et la connaissance historique : « *comme celle du médecin, la connaissance historique est indirecte, indiciaire et conjecturale.* »⁶. Le travail de l'historien serait proche de

⁴ Sur l'actualité de la notion de sérendipité avec le web, voir : Sylvie Catellin, Sérendipité, abduction et recherche sur Internet. In *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIII^e Congrès national des SIC, UNESCO (Paris), 10-13 janvier 2001. Paris : SFSIC, 2001

⁵ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1978, p. 47-48

⁶ C. Ginzburg, *op. cit.*, p. 154

celui du détective, du policier ou du médecin, recourant à l'observation minutieuse de traces et de détails, dont le faisceau fournit le sens.

Sur un plan plus général, Ginzburg tire de l'observation de la nature probabiliste de la connaissance historique la même conclusion que Paul Veyne sur le caractère « non galiléen » de l'histoire, qui ne sera jamais une science, mais un « récit », une activité artisanale...

Enfin, notons pour conclure sur ce point, l'immensité du champ d'étude du paradigme indiciaire, puisqu'il concerne toute réalité opaque, accessible uniquement par traces, par indices, traces pouvant être écrites ou non écrites.

La trace comme mémoire : trace et histoire

Avec la troisième problématique de la trace comme mémoire, et ici mémoire collective, nous rencontrons inévitablement, et spécifiquement, l'histoire et l'épistémologie de la connaissance historique. La notion de trace a toujours intéressé au plus haut point les historiens ou plutôt les épistémologues de l'histoire, depuis Marc Bloch jusqu'à Paul Ricœur, qui consacre une bonne part de la deuxième partie de « *La Mémoire, l'histoire et l'oubli* » aux notions de trace, d'archive, de témoignage et de document.

Quelle place de la trace dans la connaissance historique ?

Cet intérêt n'a rien d'étonnant, si l'on considère que la notion de trace est d'une extrême importance en histoire, puisqu'elle en est à la fois la condition même (en tant qu'écriture), l'objet d'observation et le matériau de base. « *Opérateur par excellence d'une connaissance « indirecte »* »⁷, comme nous l'avons vu avec le paradigme indiciaire, la trace est ainsi le premier concept de la connaissance historique, chez Marc Bloch comme chez Paul Veyne et de nombreux historiens. Le fondateur de l'École des Annales rappelle ainsi, dans son « *Apologie pour l'histoire* » que l'histoire, dont l'objet n'est ni le passé, ni le présent, ni le temps, ni les hommes, mais « *l'étude des hommes dans le temps* », est une « *connaissance par traces* »⁸.

Il place la catégorie du témoignage, qui est l'une des formes de traces, au cœur de cette dialectique de l'histoire entre présent et passé, puisque le témoignage n'est rien d'autre que la trace du passé dans le présent.

Paul Veyne ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme qu'« *en aucun cas ce que les historiens appellent un événement n'est saisi directement et entièrement : il l'est toujours incomplètement et latéralement à travers des documents ou des témoignages, disons à travers des *teckmeria*, des traces.* »⁹. Et Paul Ricœur définit le statut épistémique de la trace, en indiquant qu'elle « *est à la connaissance historique ce que l'observation directe ou instrumentale est aux sciences de la nature.* »¹⁰.

Dans la connaissance historique, ou dans le travail de l'historien, la trace intervient sur deux plans ou à deux moments :

⁷ Paul Ricœur, *op. cit.* p. 214

⁸ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, A. Colin, 1974, p. 56. Bloch reprend ici cette expression à un autre historien, François Simiand.

⁹ Paul Veyne, *op. cit.*, p. 14

¹⁰ Paul Ricœur, *ibid.*

- **l'observation**, *i.e.* la collecte, la reconnaissance, l'identification, l'observation, l'interprétation...des traces, écrites et non écrites ;
- **la critique**, *i.e.* la confrontation, la comparaison, le questionnement des traces, la mise à l'épreuve des témoignages écrits et non écrits... ;

Avant d'en finir avec la trace comme support de la connaissance historique, il n'est pas inutile de préciser les relations entre des notions voisines.

Traces, témoignages, indices, archives, documents : quelle articulation ?

Pour Marc Bloch, selon l'interprétation de Ricœur, la trace est « *le concept supérieur sous l'égide duquel se place le témoignage* » et elle peut être placée en amont, comme catégorie première de la connaissance historique. Mais il convient d'opérer d'emblée **la distinction fondamentale entre traces écrites et non écrites**.

Pour Ricœur, les **traces écrites** sont constituées des **témoignages écrits** et se confondent avec les **archives**, qu'il définit comme l'ensemble des traces écrites, *i.e.* des témoignages, volontaires ou non, recueillis, transcrits et stockés. Ce qu'il appelle le « moment de l'archive » étant défini comme celui de « *l'entrée en écriture de l'opération historiographique.* »¹¹. Avant l'archive, le témoignage est originairement oral, il appartient à l'oralité et ne devient archive qu'à partir de sa transcription, de son basculement dans le monde de l'écrit. L'archive, qui est de l'ordre de l'écriture, n'est pas seulement l'ensemble des témoignages écrits, c'est aussi un lieu, un lieu social et un « *lieu physique qui abrite le destin* » de la trace documentaire, distincte de la trace cérébrale et affective.

Les **traces non écrites**, appelées par Bloch « *vestiges du passé* » (objets, fossiles, outils, etc.) ou également « témoignages non écrits », nous renvoient à la notion d'indice, l'autre immense versant de la trace en tant que marque d'un fait ou d'un événement quelconque, et Paul Ricœur mène une fine analyse des deux conceptions, assez proches, de Marc Bloch, qui met l'accent sur la notion de « témoignage non écrit », et de Carlo Ginzburg, qui, comme nous l'avons vu, enrichit considérablement la notion d'indice. Mais il refuse de choisir entre l'une ou l'autre, en insistant sur la différence fondamentale opposant indice et témoignage, ces deux catégories de traces : « *l'indice est repéré et décrypté, le témoignage est déposé et critiqué* ».

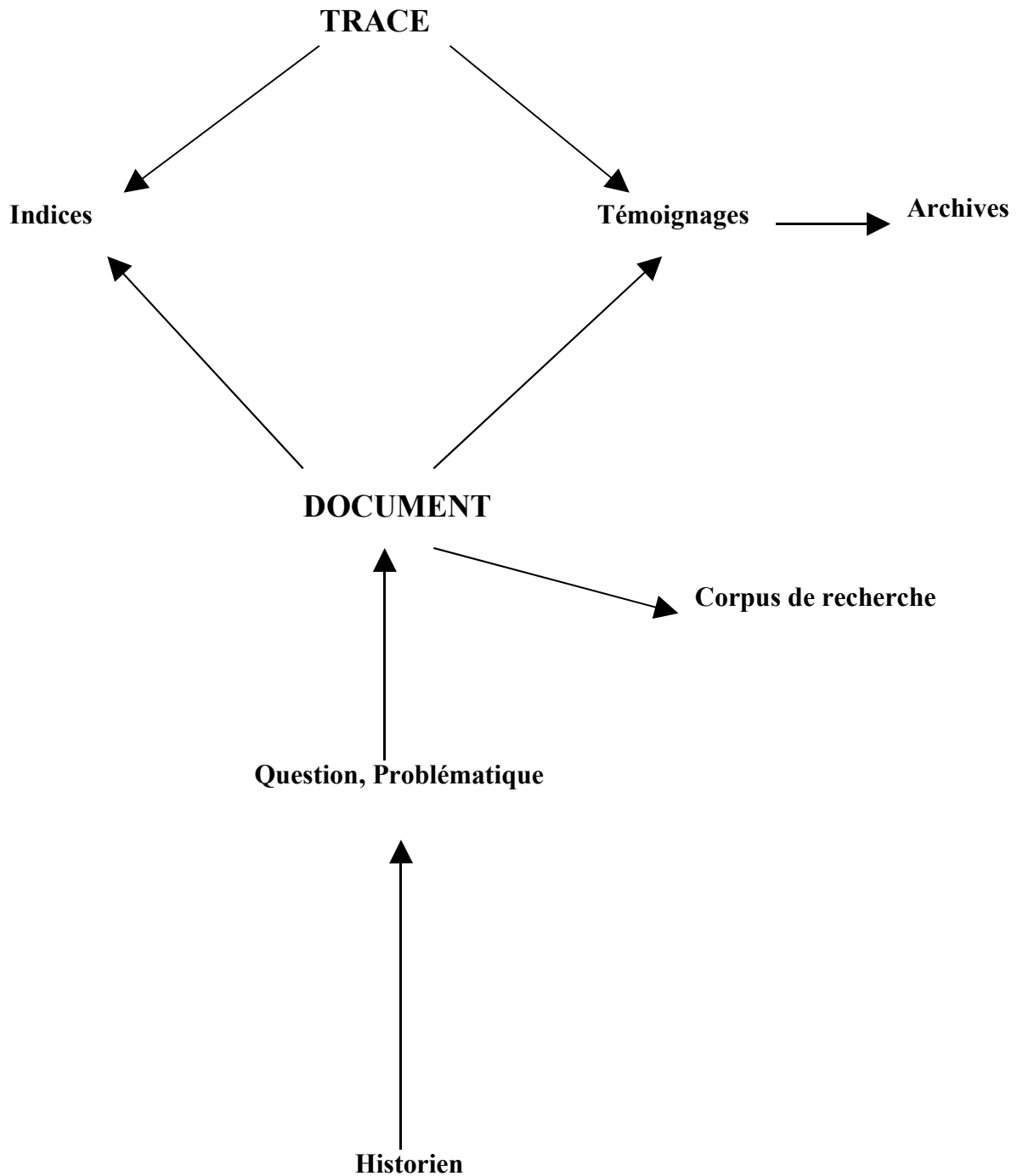
La trace est alors considérée par Ricœur comme « *la racine commune au témoignage et à l'indice* », donnant toute son ampleur à la notion de **document**. Car le document, qui englobe aussi bien témoignage écrit que non écrit, est la somme des indices et des témoignages, autrement dit se confond avec la trace, mais avec une dimension supplémentaire : **la réponse à une question posée par l'historien**.

Ricœur reprend ici et théorise la définition classique mais fondamentale du document, en tant qu'objet construit, par intention ou par interrogation : « *devient ainsi document tout ce qui peut être interrogé par un historien dans la pensée d'y trouver une information sur le passé.* » Mais si, en histoire, tout peut être considéré comme document, indices comme témoignages écrits, qu'est-ce qui différencie la trace du document ? C'est la question de l'historien : **la trace est de l'ordre du donné**, alors que **le document est de l'ordre du construit**. Un document est toujours cherché, trouvé, interrogé.

¹¹ P. Ricœur, *op. cit.*, p. 209

Et la dialectique entre trace, document et question est placée par Paul Ricœur au fondement de la connaissance historique : « *Trace, document, question forment ainsi le trépied de base de la connaissance historique.* »¹²

L'on pourrait schématiser ainsi cette articulation entre des notions proches, intervenant toutes dans la connaissance historique :



¹² P. Ricœur, *op. cit.*, p. 225

Ce schéma permet de mieux situer la notion de trace, en amont de tout travail de recherche, et tente de situer les rapports entre document et question d'une part (la question pouvant être assimilée à la problématique de recherche) et documents et corpus d'autre part, l'ensemble des documents construits constituant le corpus de recherche.

Quelles analogies et quelles différences peut-on discerner sur le rôle des traces, en histoire et en Sciences de l'Information et de la Communication ?

Du côté des analogies, on peut relever d'abord que tout processus communicationnel ou informationnel, passé ou présent, comme n'importe quel processus de n'importe quelle sorte, produit et laisse des traces, écrites ou non écrites : textes, données, mais aussi empreintes, indices de toutes sortes, sans parler des traces psychiques. Ensuite l'observation de ce processus communicationnel passera nécessairement par la collecte de ces traces, leur tri, leur organisation en documents puis en corpus, selon une problématique choisie au préalable. Le schéma d'ensemble ne nous semble donc guère éloigné de celui de la connaissance historique, dans ses grandes lignes du moins, et ce pour l'étude de processus communicationnels ou informationnels spécifiques.

Mais en réalité, une différence fondamentale sépare les SIC de l'histoire, non seulement dans leur objet bien sûr, mais dans le rapport aux traces : même si les traces, écrites ou non, jouent un rôle essentiel dans la recherche en SIC comme dans toute autre science humaine et sociale d'ailleurs, on ne saurait soutenir qu'elles constituent pour autant la base même de toute connaissance, contrairement à l'histoire et aux « disciplines judiciaires ».

Précisément, les SIC ne peuvent être considérées comme une « discipline judiciaire », au moins pour deux raisons :

- d'une part, à cause de leur forte dimension théorique, philosophique. Or la sociologie, la philosophie, les sciences politiques entrent mal dans le cadre des « disciplines judiciaires », défini par Ginzburg.
- d'autre part, leur objet d'étude (aux SIC) ou plutôt leurs objets d'études, ne sont pas obligatoirement singuliers, uniques, spécifiques et peuvent faire l'objet de quantification, de modélisation. Par ailleurs, un processus communicationnel ne pourrait-il pas être observé et étudié directement, sans passer par la médiation de traces ? Pensons notamment au champ de la communication inter-personnelle, où la notion de trace perd de son importance.

Pour autant, certains travaux en SIC, ou les recherches historiques portant sur une réalité opaque, inaccessible autrement que par traces, peuvent relever « localement » de ce paradigme judiciaire, ou être concernés par lui.

La trace comme écriture : la pensée de la trace chez Derrida

Ce parcours dans les « problématiques de la trace » se doit d'évoquer, au moins brièvement, l'un des ouvrages majeurs de Derrida, « *De la grammatologie* », publié en 1967.

La notion de trace prend ici une autre ampleur et une autre direction :

- une autre ampleur, car elle est au centre de la réflexion de Derrida, qui entend développer une véritable « pensée de la trace », alors que chez Ricoeur, la trace n'est que l'un des thèmes, certes fondamentaux, de sa réflexion sur la mémoire et l'oubli.
- une autre direction, car tout en recouvrant une grande part des problématiques évoquées précédemment, notamment celle de la trace comme mémoire, la trace chez Derrida se confond d'abord avec l'écriture, ou plus exactement, **l'écriture est avant tout considérée comme trace.**

Essayons de résumer, au risque d'un grossier schématisme, les grandes lignes de cette « pensée de la trace », à la fois complexe et novatrice, mais surtout difficile à appréhender.

Derrida part du double constat que l'écriture est placée à la racine, au fondement à la fois de la science et de l'histoire : « *avant d'être son objet, l'écriture est la condition de l'epistémè* », et « *avant d'être l'objet d'une histoire, l'écriture ouvre le champ de l'histoire* ». L'écriture est posée ainsi comme condition de la science et de l'histoire, du devenir historique.

Il ouvre sa réflexion sur le concept d'écriture par une analyse critique très serrée de la définition de Saussure d'une écriture comme représentation de la parole. « *Langage et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier* »¹³, dit Saussure. Dans la conception « classique » de l'écriture, défendue par Saussure (qui s'inscrit dans la lignée de Platon et Rousseau), l'écriture garde un caractère d'extériorité, de technicité, d'usurpation par rapport au sens originaire (cf. le Phèdre) et Derrida relève la méfiance profonde, la critique sévère de l'écriture, du « *prestige et de la tyrannie de la lettre* » chez Saussure, comme chez Rousseau et Platon.

Contestant la primauté accordée à la parole et la fonction seconde de représentation de l'écriture, Derrida procède à une remise en cause radicale, à une « déconstruction » de la théorie saussurienne de l'écriture et affirme que l'opposition entre la parole et l'écriture n'est qu'une variante de l'opposition entre la technique et la culture, entre l'homme et l'animal, entre la nature et la culture. En d'autres termes, cette coupure artificielle serait une manifestation du logocentrisme, qui « *a toujours suspendu, réprimé, pour des raisons essentielles, toute réflexion libre sur l'origine et le statut de l'écriture* ».

Pour Derrida, **l'écriture doit être pensée à partir du concept de trace**, qui est « *écriture en général, racine commune de la parole et de l'écriture* ». La trace, que Derrida semble appeler parfois « *archi-écriture* », se situe en amont de toute écriture, elle est à l'œuvre dans toute forme et dans toute substance d'expression, aussi bien graphique que non graphique. C'est « *le schème unissant la forme à toute substance, graphique ou autre* ».

La notion de trace, ou d'archi-trace, ou d'archi-écriture, sous-tend le célèbre concept derridien de la « **différance** », combinaison des deux sens du verbe différer : temporiser et se distinguer, et qui n'est rien d'autre, selon l'expression de Bernard Stiegler, que « *l'histoire de la vie en général* ». La différence, concept difficile à saisir pleinement, signifiant à la fois différenciation et diffèrement, désigne le processus d'extériorisation de l'homme, l'articulation entre le dedans et le dehors, le mouvement rendant possible tout à la fois « *la temporalisation, le rapport à l'autre et le langage* ». Derrida relie sa réflexion sur l'écriture et la trace à la question de l'origine de l'écriture dans l'histoire générale de la vie. Remettant en cause la coupure anthropocentrique entre l'homme et l'animal, il fait appel à Leroi-Gourhan et au « *concept le plus général de gramme* », comme manifestation de la vie : « *Le gramme structure tous les niveaux du vivant, depuis l'inscription génétique et les courtes chaînes*

¹³ J. Derrida, *De la grammatologie*, Minuit, 1967, p. 46

programmatisques réglant le comportement de l'amibe ou de l'annélide jusqu'au passage au-delà de l'écriture alphabétique aux ordres du logos et d'un certain homo sapiens »¹⁴.

La notion de trace rejoint ici la pensée ou la question de la technique, à son niveau le plus élevé : celui de la naissance de l'homme, de ce processus de coproduction de l'homme et de la technique, « *la technique inventant l'homme, l'homme inventant la technique* », selon l'expression de Stiegler¹⁵. Nous renvoyons d'ailleurs ici à l'analyse pénétrante que fait Stiegler de l'entrelacement des thèses de Derrida et de Leroi-Gourhan, dans « *La Technique et le temps* ».

Avec Derrida, Leroi-Gourhan et Stiegler, la notion de trace prend ainsi toute son ampleur et se confond avec la question de la technique : penser les traces revient à penser les processus d'extériorisation de l'homme à travers ses artefacts et notamment le processus d'extension de la mémoire collective, depuis les premiers silex jusqu'aux mémoires numériques actuelles.

La trace comme ligne ou la problématique de la traçabilité dans la sociologie des sciences

Ce parcours serait très incomplet s'il n'évoquait l'importance des traces dans l'anthropologie des sciences et des techniques, où elles se situent d'une certaine manière au cœur de l'analyse et de la méthodologie d'approche des réseaux de l'innovation. En effet, comment faire le suivi des acteurs et actants, des acteurs-réseaux, ces associations hybrides d'entités hétérogènes, sinon par le recueil, l'observation et l'analyse des traces de toutes sortes qu'ils produisent et laissent derrière eux ? Les traces, écrites ou non écrites, produites par l'activité scientifique et technique, constituent ici le matériau de base de l'observateur, attaché à suivre les « cascades de traductions », *i.e.* les innombrables transformations opérées par les acteurs et actants d'un processus.

Dans l'un de ses derniers ouvrages, « *L'espoir de Pandore* », Bruno Latour montre ainsi, de manière très fine, comment se fait la « *circulation de la référence* » dans les pratiques scientifiques, notamment à partir de la description d'une recherche en pédologie (la science des sols) en Amazonie¹⁶. Il suit, littéralement « à la trace », le processus de production d'un nouvel énoncé scientifique, en parcourant très minutieusement toutes les étapes traversées par ce qu'il appelle la « *référence circulante* », terme emprunté à la linguistique mais recyclé dans le glossaire « *latourélien* »¹⁷. En montrant la cascade de transformations, depuis le prélèvement d'échantillons de terre jusqu'à la rédaction d'un article scientifique en passant par toutes les opérations de notation, de mise en coordonnées, de comparaison, etc. des mottes de terre amazoniennes, en soulignant le rôle-clé des instruments scientifiques permettant la production d'inscriptions scientifiques (diagrammes, cartes, données, etc.), il parcourt en fait le chemin qui va du monde réel, de la matière vers le langage, la représentation du monde.

¹⁴ *Ibid.*, p. 125

¹⁵ B. Stiegler, *La Technique et le temps, t. 1, La faute d'Epiméthée*, Galilée, 1994, p. 148

¹⁶ B. Latour, *L'Espoir de Pandore*, La Découverte, 2001, chap. 2, Sol amazonien et circulation de la référence, p. 33-82

¹⁷ Alors qu'en linguistique, le référent désigne l'objet réel auquel renvoie le signe linguistique, le mot (l'animal « chien » est le référent du mot « chien »), pour Latour, la référence circulante désigne « *la qualité de la chaîne de transformations traversée, la viabilité de sa circulation.* ». Elle qualifie aussi bien ce qui circule, entre le réel et le langage, que ce qui permet cette circulation.

Ce faisant, il fait sauter la fameuse « coupure sémiotique » posée par les linguistes entre le monde et le langage, entre la chose et le mot. Là où la linguistique et la philosophie du langage postulent un abîme entre monde et langage, surmonté par le jeu des correspondances entre les référents et les mots, Latour établit (ou reconstitue) la longue chaîne des médiations, les mouvements de va-et-vient constants entre ces deux univers posés comme des ensembles clos et, dans le processus scientifique, le long passage, la gradation entre le local et le global.

Il caractérise ce chemin, cette chaîne, par un double mouvement inverse de **réduction** et **d'amplification** : de la réalité observée (la forêt amazonienne) vers le nouvel énoncé (le rapport de mission), se produit un phénomène de réduction du local, de la particularité, de la matérialité, de la multiplicité, de la complexité du réel, en l'occurrence ici d'une partie de la forêt amazonienne. Ainsi la carte constitue-t-elle une réduction (ô combien spectaculaire) du territoire. Mais si l'on remonte le chemin en sens inverse, du rapport de mission vers la forêt, le mouvement est celui d'une amplification : amplification par le texte, le calcul et l'ensemble des inscriptions, de cette réalité locale et spécifique vers la standardisation, la lisibilité, la compatibilité, l'universalité, la circulation des savoirs... De la même manière que la carte permet de dominer du regard une réalité infiniment plus grande que soi.

Dans cette conception, toujours aussi novatrice et originale, de la science en action, qui remet en cause un nouveau dualisme parmi les mieux établis (celui de la coupure sémiotique), on voit bien que la question des traces est centrale, même si le terme est peu utilisé par Latour, qui préfère parler d'inscriptions, de traductions. Car ce qui permet de reconstituer ces processus de transformations entre le monde et le langage, entre un projet de recherche et la création d'un nouvel objet technique, ce sont bien les traces, aussi bien prélevées que produites de toutes pièces. Mais dans l'approche de la traduction, les traces elles-mêmes ne se distinguent pas vraiment des outils, ou des instruments, qui les recueillent ou les produisent. Plus que la notion de trace, c'est sans doute celle de traçabilité qui compte le plus dans cette approche.

Dans l'optique de la sociologie de la traduction, la notion de trace nous semble renvoyer à cette problématique, que nous avons identifiée comme la quatrième, celle de la trace comme écriture ou plutôt comme ligne, avec la notion de traçabilité. Mais il est clair que la perspective de la trace chez Latour a peu de choses à voir avec celle de la grammatologie de Derrida. La notion de trace, dans la sociologie des sciences, déborde largement la problématique de l'écriture et pose autrement la question de celle-ci.

En conclusion : de l'importance de la question des traces aujourd'hui

Quelles leçons retenir au terme de ce survol des problématiques de la trace ?

Tout d'abord que la notion recouvre une très grande richesse et une grande diversité de problématiques, de pensées et d'approches, en apparence très dissemblables. Quoi de commun, en effet, entre la réflexion de Ricoeur sur la trace comme mémoire et celle de Latour sur la trace comme ligne (pour schématiser), ou entre le « paradigme indiciaire » de Ginzburg et la grammatologie de Derrida ?

Au-delà de cette multiplicité des approches, que nous sommes loin d'avoir épuisée, il convient peut-être de tirer quatre leçons :

- **la diversité des « angles de vue » sur une notion protéiforme ;**
- **la combinaison des approches sur les rôles et les acceptions distincts de la trace, entre la trace-empreinte, la trace-indice, la trace-mémoire, la trace-écriture : dans plusieurs**

des approches évoquées, la trace remplit simultanément plusieurs de ses différents rôles, voire tous à la fois comme dans la réflexion de Ricœur.

- **le statut épistémique variable de la trace selon les disciplines** : entre les « disciplines indiciaires » où les traces constituent la voie d'accès à la connaissance et les disciplines plus « scientifiques », ou galiléennes, où les traces sont les « output » de la connaissance, ou les matériaux de la reconstitution de l'activité scientifique (comme en sociologie des sciences).
- enfin, **la profondeur et la complexité des questions philosophiques posées par la question des traces** : qu'il s'agisse des relations entre mémoire, imagination et vérité, ou de la question de la co-invention de l'homme et de ses techniques (et donc de ses traces), abordée par Derrida, ou encore de la question de la relation entre monde et langage, revisitée par Latour.

Soulignons enfin, pour conclure, que l'importance de cette question des traces ne se limite pas, à l'évidence, à sa seule dimension théorique et aux problématiques soulevées : cette question se pose aujourd'hui avec acuité, et de manière très concrète, avec les phénomènes de la numérisation des traces et des signes, et avec les outils de traitement de ces traces.

Reste à articuler ces différentes approches théoriques avec les nouvelles réalités actuelles, ce qui est une toute autre question...

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BLOCH, Marc. *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris : Armand Colin, 1974. p. 51-73
- CATELLIN, Sylvie. Sérendipité, abduction et recherche sur Internet. In *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des SIC, UNESCO (Paris), 10-13 janvier 2001. Paris : SFSIC, 2001
- DERRIDA, Jacques. *De la grammatologie*. Paris : Editions de Minuit, 1967. P. 96-111
- GINZBURG, Carlo. Traces. Racines d'un paradigme indiciaire. In *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*. Paris : Flammarion, 1989. p. 139-180.
- JERVOLINO, Domenico. Ricoeur et la pensée de l'histoire : entre temps et mémoire. [en ligne] *Labyrinth*, vol. 3, hiver 2001, 12 p. (consulté le 29/09/02). Disponible sur : <<http://labyrinth.iaf.ac.at/2001/Jervolino.html>>
- LATOUR, Bruno. *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris : La Découverte, 2001. Chap. 2 : Sol amazonien et circulation de la référence, p. 33-82
- LATOUR, Bruno. Le Travail de l'image ou l'intelligence scientifique redistribuée. *Culture Technique*, 1991, n° 22, p. 12-24

- RICOEUR, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, 2000. Notamment p. 8-18, 209-230
- STIEGLER, Bernard. *La Technique et le temps 1 : La faute d'Epiméthée*. Paris : Galilée, 1994. p. 145-187
- VEYNE, Paul. *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Seuil, 1978 (Points Histoire)